

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3429 - JEUDI 14 FÉVRIER 2019

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

L'agriculture commerciale  
pourrait sauver le Congo

La Banque mondiale a entamé l'évaluation à mi-parcours du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), lancé en juillet 2017. La délégation a été reçue, le 13 février, par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, Henri Djombo. « Nous sommes venus pour évaluer l'état d'avancement du Pdac car, c'est le plus grand projet dans notre portefeuille au Congo. Il vise à contribuer à la diversification de l'économie du pays », a déclaré Joanne Gaskell, chef de la délégation.

Le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki, a mis à profit cette occasion pour relever les avancées marquées par le projet, notamment le recrutement d'un organisme indépendant chargé de la sélection des micro-projets et des prestataires chargés du montage des plans de projets et de suivi du plan d'affaires.

Page 3



## FISCALITÉ

Le Tadat comme instrument  
de mesure de la performance

Le système Tadat permet d'estimer, de manière objective et standardisée, le fonctionnement de l'administration fiscale. Initié par la Banque mondiale et le gouvernement congolais dans

le cadre du Projet de réformes intégrées du secteur public, le nouveau dispositif présente des avantages en termes de transparence et de renforcement du civisme fiscal. L'initiative du Ta-

dat fait suite à la requête de la direction générale des Impôts et des domaines, qui a pu déceler des défaillances dans ses services.

Page 3

## POOL

Des kits pour soutenir la relance  
des activités agricoles

Les déplacés de Kinkala-centre ont reçu des semences et du matériel aratoire pour les aider à relancer les activités agricoles.

Cette assistance s'inscrit dans le cadre du plan de relèvement des familles victimes des conflits armés, a expliqué la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Ndzondo, précisant que ce geste est un début de réponse à la doléance formulée par les déplacés.

Page 3



Remise symbolique des kits agricoles

## EDUCATION

Peu de femmes  
s'intéressent aux  
carrières scientifiques

Dans un message conjoint rendu public, le 11 février, à l'occasion de la Journée internationale des femmes et des filles de science, l'Unesco et l'ONU-Femmes ont souligné l'écart qui existe entre les hommes et les femmes dans les domaines de la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Pour la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, la voix et l'expertise des femmes et filles dans ces domaines sont nécessaires afin d'apporter des solutions aux changements qui bouleversent le monde. Page 16

## ZONE CÉMAC

Difficile consensus  
pour l'érection d'un pont  
entre le Cameroun et  
la Guinée équatoriale

Page 9

## Éditorial

## Parler vrai

Page 2

## ÉDITORIAL

## Parler vrai

Rien n'est plus important, dans le moment que nous vivons où le Congo s'apprête à sortir du marasme dans lequel il s'est trouvé plongé bien malgré lui ces quatre dernières années en raison de l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, rien n'est plus important donc que de parler vrai. Autrement dit de décrire à notre peuple la réalité telle qu'elle est, les problèmes tels qu'ils sont, les raisons de croire en un avenir meilleur telles qu'elles sont.

Alors, en effet, l'opinion publique se mobilisera pour accélérer la relance qui se prépare chez nous avec l'aide de la communauté internationale. Au-delà des messages d'espoir que l'Etat et le gouvernement lancent de différentes façons, il est indispensable, si du moins l'on veut que la société civile contribue fortement au redressement national qui se dessine, de lui donner en continu les informations qui la conforteront.

Expliquer de façon claire comment va être rénovée la gouvernance publique, comment sera soutenue la création d'emplois, comment les finances publiques contribueront à la relance de la croissance, comment sera organisée la mise en valeur des ressources naturelles que détient notre pays, comment sera combattue la corruption à tous les niveaux de la collectivité, comment seront formées les nouvelles générations aux nouvelles technologies qui vont modifier les méthodes de production et de gestion, comment sera renforcée l'éducation civique sont autant de démonstrations qu'il convient de faire sans attendre. Tout simplement parce que c'est elles qui convaincront les Congolais que la page du désordre, du laisser-aller collectif est tournée.

L'Etat et les collectivités locales ont suffisamment de moyens aujourd'hui pour mener à bien de telles actions. S'ils s'emploient à faire passer des messages concrets par les assemblées parlementaires, par le canal des médias publics et privés, par les organisations non gouvernementales et les réseaux sociaux, par les élus locaux qui quadrillent le territoire national, par les syndicats et les organisations professionnelles, le Congo fera un bond en avant semblable à celui que nous avons tous vécu au sortir des guerres civiles de la fin du siècle précédent. L'enjeu, comme disent les Anglais, en vaut la chandelle !

Les Dépêches de Brazzaville

## POOL

## Les agences onusiennes vont appuyer la pacification du département

Le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Antony Ohemeng-Boamah, a assuré le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, de leur volonté d'accompagner le processus de pacification du Pool jusqu'à son terme.



Isidore Mvouba (à droite) s'entretenant avec le coordonnateur du système des Nations unies, le 12 février / Adiac

Le président de l'Assemblée nationale a reçu en audience, le 12 février à Brazzaville, le coordonnateur du système des Nations unies, dans le cadre des échanges quotidiens. Les deux

**« Je suis venu rencontrer le président de l'Assemblée nationale pour lui réitérer l'accompagnement des Nations unies au Congo. J'ai saisi l'occasion pour lui faire le point de nos activités dans le département du Pool. Comme vous le savez, le système des nations unies a accompagné le Pool depuis la crise jusqu'à cette phase de normalisation que nous tenons à ce qu'elle aille jusqu'à son terme »**

personnalités ont mis à profit cette rencontre pour faire le point du soutien que le système des Nations unies continue d'apporter au Congo, en vue d'appuyer son processus de développement socioéconomique. Aussi ont-elles fait un tour d'horizon sur le processus de paix en cours dans le département du Pool, amorcé depuis la signature, le 23 décembre 2017, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et la partie rebelle.

A ce propos, Antony Ohemeng-Boamah n'a pas dit plus sur le niveau d'exécution de cette feuille de route. Il a toutefois souligné que tout se passait bien, rassurant son hôte que son institution apportera son appui significatif afin que la pacification de ce département soit effective. « Je suis venu rencontrer le président de l'As-

semblée nationale pour lui réitérer l'accompagnement des Nations unies au Congo. J'ai saisi l'occasion pour lui faire le point de nos activités dans le département du Pool. Comme vous le savez, le système des nations unies a accompagné le Pool depuis la crise jusqu'à cette phase de normalisation que nous tenons à ce qu'elle aille jusqu'à son terme », a indiqué le coordonnateur des agences du système des Nations unies au Congo.

Dans la faisabilité, après le ramassage de plus de huit mille armes et munitions de guerre, le processus de pacification se poursuit avec les échanges intra-communautaires.

Notons qu'Isidore Mvouba et Antony Ohemeng-Boamah ont aussi débattu de la nécessité d'élargir le cadre de collaboration au niveau du parlement.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion

Service Société : Rominique Nerplat

Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,

Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service),

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia

Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la

Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa,

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni Masela

Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Mildred Moukenga

Chef de service publicité :

Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé

Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi

des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid:

Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno

Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes

Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet

Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Braz-

zaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo /

Tél.: 06 700 09 00 /

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

## ASSISTANCE

# Un soutien matériel pour la reprise des activités agricoles dans le Pool

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a mis à la disposition de la population relogée du département des kits agricoles.

Dix-neuf coopératives des localités de Sumuna et de Nguéla ainsi que plus de quatre cents ménages dont les déplacés de Kinkala-centre ont reçu des semences, brouettes, haches, houes, fourches, arrosoirs, râtaux... L'assistance s'inscrit dans le cadre du plan de relèvement des familles victimes des conflits armés qui ont prévalu dans le département jusqu'à récemment, a expliqué la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Le préfet du Pool, Georges Kilibé, quant à lui, trouve dans ce geste un motif de soulagement. « Ces kits vont permettre à la population d'améliorer ses conditions de vie en accroissant sa capacité dans la production agricole, d'abord pour sa survie et la possibilité de commercialiser ses produits », a-t-il indiqué.

Lors de la récente descente du chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Matthew Cassetta, dans le district de Mayama, les dépla-

cés ont proposé aux partenaires du Congo d'orienter l'aide humanitaire vers le secteur agropastoral pour leur permettre de créer de la richesse et de mieux se prendre en charge. « La population vit de l'agriculture et de l'élevage. Il est nécessaire de l'aider à cultiver la terre car, le sol est riche et il y a suffisamment d'espace », indiquait le sous-préfet du district, Bernard Ndoulou.

L'assistance apportée par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire est donc un début de réponse à la doléance formulée par les déplacés du Pool pour renouer avec les activités agro-pastorales. Ainsi, certains jeunes du département qui sont dans l'oisiveté à Brazzaville pourraient retourner dans leurs localités respectives, cultiver la terre et approvisionner la capitale. La majorité des marchés de la zone sud de Brazzaville est alimentée, en partie, par les coopératives du Pool.

Le projet de relèvement ne concerne pas uniquement le



Remise symbolique des kits agricoles  
lons poursuivre les formations en matière des droits de l'homme, en faveur des forces de l'ordre, relancer les activités du dialogue communautaire et celles qui concourent à la réinsertion des ex-combattants », a indiqué Cyr Modeste Kouamé, représentant du HCR au Congo.

Rominique Makaya

secteur agropastoral. La ministre Antoinette Dinga-Dzondo a précisé que ce projet comporte plusieurs phases concernant notamment le volet abri. L'opération va donc se poursuivre dans les prochains jours, le temps pour le gouvernement de disposer de ressources financières nécessaires pour y parvenir.

Par ailleurs, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a réitéré sa volonté d'appui au gouvernement dans ce programme de relèvement pour sortir les déplacés de la précarité dans laquelle ils sont plongés. « Le plan humanitaire qui a été lancé en 2018 se poursuit en 2019. En tant que partenaire du gouvernement, nous al-

## FISC

## Le Congo se dote d'un instrument d'évaluation de la performance

Le système Tadat permet d'estimer de manière objective et standardisée le fonctionnement de l'administration fiscale du pays.

Le nouveau dispositif présente des avantages en termes de transparence et de renforcement du civisme fiscal. Initié par la Banque mondiale et le gouvernement dans le cadre du Projet de réformes intégrées du secteur public, le Tadat a été présenté aux cadres de l'administration concernée, au cours d'un atelier national, qui s'est tenu du 12 au 13 février à Brazzaville.

En effet, l'initiative du Tadat fait suite à la requête de la direction générale des Impôts et des domaines, qui a pu déceler des défaillances dans ses services.

Cet outil permet aussi d'obtenir des données de base pour identifier les forces et les faiblesses en cause. S'ajoute sa capacité à détenir le nombre potentiel des contribuables, les personnes physiques ou morales soumises au paiement des taxes et impôts. Les indicateurs de cet instrument portent sur une à quatre dimensions. Chacune d'elles fait l'objet d'une évaluation distincte et la note globale pour chaque indicateur est fondée sur les notes obtenues pour chacune des dimensions. En définitive, vingt-six notes sont obtenues qui permettent le diagnostic.

La méthodologie proposée par l'application cadre bien avec la vision de la tutelle en ce qui concerne la maîtrise de la base imposable, a souligné le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou.

« Les analyses porteront bien évidemment sur la performance de notre administration fiscale, notamment en ce qui concerne la définition et le recouvrement des principaux impôts mais également sur les contours d'une organisation idoine permettant d'optimiser aussi bien les recettes fiscales que la chaîne de la dépense », a-t-il assuré.

Enfin, l'application a été créée pour améliorer la gestion des risques liés au respect des obligations fiscales par le fisc pour un niveau élevé de respect volontaire et des changements positifs dans la confiance publique.

Le Tadat travaille à l'aide des principaux indicateurs comme l'identification, l'évaluation, le classement et la quantification des risques de respect des obligations ; atténuation ; surveillance et l'évaluation des activités d'atténuation des risques.

Fiacre Kombo

## AGRICULTURE

## La Banque mondiale évalue le niveau d'exécution du Pdac

Une première mission de supervision de l'institution de Bretton Woods, conduite par Joanne Gaskell, a échangé, le 13 février à Brazzaville, avec le ministre de tutelle, Henri Djombo, et la coordination du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) sur son état d'avancement.

« Nous sommes ici pour évaluer l'état d'avancement du Pdac car, c'est le plus grand projet dans notre portefeuille au Congo. Il vise à contribuer à la diversification de l'économie du pays », a déclaré le responsable de la mission de supervision.

Faisant état de ce qui a été déjà fait dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet depuis son lancement en juillet 2017, son coordonnateur, Isidore Ondoki, a relevé, entre autres, le recrutement d'un organisme indépendant chargé de la sélection des micro-projets ainsi que des prestataires chargés de montage des plans de projets et de suivi de plan d'affaires.

« Les spécialistes de montage ont aidé des producteurs à l'intérieur

du pays, à monter les plans d'affaires actuellement en examen auprès de l'organisme indépendant qui nous remettra son rapport dans quelques jours. Ce qui permettra au projet d'avoir ses premiers bénéficiaires du fonds à coûts partagés », a indiqué le coordonnateur du Pdac.

A propos des infrastructures agricoles, deuxième composante du projet, près de 500 km sont en cours de réhabilitation et seront réceptionnés en mars. De même, plusieurs études ont été lancées pour permettre au projet de mieux avancer. « On est encore au début et tout se passe bien », s'est réjoui Isidore Ondoki.

En vue d'obtenir des résultats satisfaisants, le ministre Henri Djombo a réitéré l'importance pour le Pdac

de collaborer avec des structures publiques telles Agri Congo, très expérimentée dans le maraîchage et l'arboriculture, puis Sept développement, un cabinet au sein du ministère de l'Agriculture, spécialisé dans les études de faisabilité. La synergie avec d'autres ministères concernés par ce projet devra aussi être de mise, a-t-il souligné.

C'est dans le cadre de la synergie interministérielle que les ministres de l'Enseignement supérieur, Technique et celui de la Recherche scientifique ont pris part aux échanges avec la Banque mondiale. Antoine Nicephore Fylla Saint-Eudes de l'Enseignement technique a profité de l'occasion pour demander à la banque d'élargir l'offre de formation dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité afin de combler le manque de techniciens supérieurs agricoles dont la majorité est au bord de la retraite.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards de FCFA, le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées, et d'apporter une assistance au gouvernement en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Lopelle Mboussa Gassia



Les délégations du Congo et de la Banque mondiale lors des échanges

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP /2019  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER LES TEXTES D'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ACTUALISEE EN MATIERE D'URBANISME ET D'HABITAT.**

**N° de Prêt : BIRD 8588-CG  
N° de référence : CG-DURQuaP-020-SC-SFQC**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer les textes d'application de la législation et de la réglementation actualisée en matière d'urbanisme et d'habitat ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'une manière générale à produire des projets de textes d'application du code de l'urbanisme et de la construction, adaptés, cohérents et applicables.

Il s'agit spécifiquement de :

- Réviser et déterminer les documents normatifs d'urbanisme et leurs portées juridiques, en prenant en compte les préoccupations d'un développement harmonieux et durable des villes et des agglomérations, de gestion de l'environnement et des risques de catastrophes urbains ;
- Etablir, en lien avec la loi, un assortiment des textes réglementaires d'ur-

banisme et de construction actualisés, cohérents, codifiant tous les aspects significatifs actuels sur les principaux enjeux urbains ;

- Déterminer clairement le partage des rôles et des responsabilités entre les acteurs dans les phases d'élaboration des documents d'urbanisme ou d'instruction des autorisations d'urbanisme, etc.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'interven-

tion ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent

obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,**

**BATOUNGUIDIO. -**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006 / DURQuaP /2019  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE  
REALISER L'AUDIT INSTITUTIONNEL DU SECTEUR URBAIN.**

**N° de Prêt : BIRD 8588-CG  
N° de référence : CG-DURQuaP-062-SC-SFQ**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'Audit institutionnel du secteur urbain ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'une manière générale d'améliorer la coordination du processus de décision des différents partenaires intervenant dans le secteur urbain et de formuler un plan d'ajustement prioritaire des interventions du secteur urbain adossé à un programme d'investissements urbains prioritaires triennal.

Il s'agit spécifiquement de :

- définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant du secteur urbain pour faciliter la prise de décision ;
- réaliser une analyse des performances (forces, faiblesses, contraintes, opportunités) de chaque institution concernée ;
- déterminer les capacités organisationnelle et financière de chaque institution

concernée ;

- déterminer les mesures de redressement à prendre pour chaque intervenant afin de résoudre les problèmes identifiés par les différents audits et diagnostics ;
- proposer un plan de renforcement des ressources humaines tenant compte des potentialités de chaque institution ;
- produire un manuel de procédures budgétaires et comptables rédigé et mis à la disposition de chaque intervenant.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de

contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,**

**BATOUNGUIDIO. -**

## FORMATION CONTINUE

# Les enseignants d'anglais renforcent leurs capacités

Le gouvernement a lancé, le 13 février à Brazzaville, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, un programme de formation destinée aux professeurs de la langue anglaise des lycées et collèges du pays.

Animée par Darcy Meijer, spécialiste américaine de la langue anglaise, la formation s'étendra sur plusieurs mois. Selon l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique près la République du Congo, le but de ce séminaire est de renforcer les capacités des enseignants d'anglais dans les quatre coins du pays. « Pendant ses dix mois de travail au Congo, Darcy Meijer formera des centaines d'enseignants de la langue anglaise à Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Owando et dans d'autres localités, dans les nouvelles méthodes d'enseignement de la langue anglaise. En outre, l'experte américaine continuera de travailler avec les experts congolais de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques afin de soutenir les réformes liées à l'enseignement de la langue anglaise », a souligné Todd P. Haskell.

Spécifiquement, le séminaire vise, entre autres, à établir des contacts permanents avec les encadreurs pédagogiques et les enseignants ; évaluer les performances des encadreurs pédagogiques et des enseignants dans les salles de classe. Il s'agit



Une vue de la salle Adiac

également de déceler les points forts et les points faibles des enseignants pour une formation à la carte ; déterminer les thèmes des séminaires et ateliers ; former un réseau de formateurs sur l'ensemble du pays. Pour le directeur général de l'Enseignement secondaire, Jean Luc Mouthou, cette formation fait suite au colloque sur l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes étrangères, organisé en 2013. En effet, ce séminaire avait mis en évidence de nombreux maux inhérents à l'apprentissage de certaines langues dont l'anglais.

« L'organisation de ce sé-

minaire vient donc à point nommé combler des attentes qui se sont accumulées depuis un peu plus de cinq ans sur la pertinence des problèmes soulevés, notamment le renforcement des capacités des enseignants par rapport à leur formation initiale, sur l'installation de laboratoires de langues dans nos établissements scolaires et sur la dotation en manuels scolaires spécifiques à l'enseignement de l'anglais », a rappelé Jean Luc Mouthou.

Lançant les travaux, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

est revenu sur l'importance de la langue anglaise en ce XXI<sup>e</sup> siècle. D'après lui, la pratique des langues cultes comme l'anglais revêt un caractère plus que planétaire. « Finie l'époque où nous pensions, dans nos collèges et nos lycées, que nous n'irons pas en Angleterre. Aujourd'hui, l'utilisation de la langue anglaise s'est imposée à nous comme une nécessité, ou simplement comme un besoin exprimé par chacun d'entre nous d'être polyglotte, d'accroître, à travers la pratique de cette langue, nos chances d'autonomisation et d'insertion sociale ou profes-

sionnelle », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

En effet, le succès de cette langue au Congo n'est plus à démontrer comme en témoigne le développement très rapide des clubs d'anglais. Insistant sur l'apport de ce séminaire, le ministre a exhorté les bénéficiaires de ce dispositif à faire bon usage des résultats de cette activité afin que les élèves des collèges et lycées tirent le meilleur profit de leur expérience.

« J'invite les séminaristes à la ponctualité, à l'assiduité et à la participation effective aux présents travaux pour des conclusions salutaires dans l'apprentissage de la langue anglaise et la formation d'une élite compétitive. Je considère que ces travaux devront vous aider à identifier et à apporter des solutions aux multiples limites pédagogiques souvent remarquées aussi bien au niveau des apprenants qu'à celui des formateurs », a-t-il conclu, demandant aux facilitateurs d'être plus attentifs aux difficultés pédagogiques qui gênent et bloquent bien souvent les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche.

Parfait Wilfried Douniama

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

## Une série de mesures annoncée au titre de 2019

Le président de l'assemblée locale et maire de la ville, Christian Roger Okemba, a déclaré le 12 février à l'ouverture de la troisième session ordinaire dite budgétaire, que des dispositions rigoureuses seront appliquées au titre des recettes dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

Parmi les mesures préconisées par Christian Roger Okemba pour maximiser les recettes municipales cette année, il y a le recensement des contribuables par des techniques modernes et appropriées, la création d'un guichet unique avec le concours de la Banque postale du Congo. L'expérience, a-t-il dit, commencera par les pompes funèbres municipales, les grands contribuables et les marchés domaniaux.

L'utilisation des outils Smart dans le recouvrement des recettes à l'image de mobile money, le respect rigoureux du sacro-saint principe de séparation de pouvoir entre l'ordonnateur et le comptable, l'instauration d'un cadre permanent de dialogue entre la commune et les services étatiques tels que la direction des impôts, la direction générale du Trésor public et les partenaires sociaux font partie des nouvelles dispositions.

A cela, il faudra ajouter la réorganisation des services de recouvrement de la recette

municipale dans les marchés, en dehors des marchés et auprès des structures telles que les sociétés d'eau et d'électricité; l'impression des ordres de paiement : tickets, quittances et autres pièces imposables par l'ordonnateur et non le comptable; la rentabilisation des investigations menées auprès des sociétés de téléphonie mobile, propriétaires des pylônes implantées dans le périmètre urbain de Brazzaville.

Concernant la taxe de roulage, la direction des finances municipales et la recette municipale devront, grâce aux avantages du guichet unique, maximiser et sécuriser le recouvrement des recettes. Cette opération, a déclaré Christian Roger Okemba, débutera en mars.

A propos de la taxe hôtelière et celle de la restauration, les directions du développement culturel et touristique ainsi que les finances municipales travailleront en connivence avec la direction départementale du tourisme et de l'hôtellerie de la

ville de Brazzaville pour maximiser les recettes de ce domaine. Ce programme qui vise la maximisation des recettes en 2019 concerne également les revenus du domaine immobilier communal, les taxes d'occupation du domaine public, les permis d'occuper, les permis de construire et de démolir.

La direction de la gestion foncière urbaine devra organiser des campagnes foraines en vue de permettre aux citoyens de régulariser, conformément aux textes en vigueur, leur statut de propriétaires ou d'occupants légaux.

De même une attention particulière devra être portée sur les recettes de la taxe publicitaire communale. Les directions de la communication et des finances municipales devront réorganiser la liquidation de la taxe communale sur la publicité afin que celle-ci ne soit pas sous-évaluée du fait des prix forfaitaires, a conclu Christian Roger Okemba.

Jean Jacques Koubemba

## AFRIQUE

## La zone de libre-échange continentale bientôt lancée

L'assurance a été donnée récemment à Addis-Abeba, en Ethiopie, par le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat.

Le président de la Commission de l'UA a annoncé l'entrée en vigueur de l'accord concernant la Zone de libre-échange continentale (Zlec) africaine "dans les semaines à venir".

« Les avancées enregistrées, s'agissant de la zone de libre-échange, sont particulièrement encourageantes », a assuré Moussa Faki Mahamat. Puis, il a émis le vœu de voir "les six pays qui n'ont pas encore signé cet instrument le faire dans les délais les plus brefs et que ceux qui ont déjà franchi ce pas concluront rapidement les procédures de ratification".

Concernant la compatibilité de l'accord sur la Zlec avec des engagements pris par les pays membres avec d'autres partenaires, le président de la commission de l'UA a précisé : « Nous devons nous assurer que les engagements internationaux souscrits par certains États membres avec des parties tierces ne contredisent pas les dispositions de cette zone de libre-échange ».

**« Nous devons nous assurer que les engagements internationaux souscrits par certains États membres avec des parties tierces ne contredisent pas les dispositions de cette zone de libre-échange »**

La Zlec doit inclure les marchés intégrés régionaux. Il s'agit du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'est, la Communauté de développement d'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens.

Noël N'dong

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ET DES FILLES DE SCIENCE

## Une quarantaine de lycéennes découvre la Cité scientifique de Brazzaville

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a organisé, le 11 février, pour la toute première fois, à travers la boursière de l'Organisation des femmes dans la science pour le développement mondial (OWSDW), le Dr Maryse Nkoua, l'événement dédié aux femmes et filles de science.



Célébrée chaque année le 11 février, la Journée internationale des femmes et des filles de science, qui est à sa quatrième édition, a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies afin de promouvoir l'accès et la participation pleine et équitable des femmes et des filles à la science. Cette journée permet de rappeler que ces dernières jouent un rôle essentiel dans la communauté scientifique et technologique et que leur participation doit être renforcée. Au Congo, l'occasion a permis aux chercheurs de la Cité scientifique de Brazzaville

d'organiser une visite guidée auprès d'une quarantaine des lycéennes des établissements de Savorgnan-de Brazza, de Chaminade et de Notre-Dame de Rosaire.

En effet, les quarante jeunes filles ont visité les laboratoires de microbiologie, de biologie moléculaire, de l'herbier national et de l'herpétologie de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles, les laboratoires de chimie des plantes et l'animalerie de l'Institut national de recherche en sciences de la santé. Elles sont aussi passées au laboratoire

de biotechnologie de l'Institut national de recherche agronomique et au laboratoire de biologie médicale de la Fondation congolaise pour la recherche médicale.

Au terme de la ronde, les femmes de sciences de la Cité scientifique de Brazzaville ont présenté aux lycéennes les métiers de la science et parlé de leurs expériences dans ce domaine en vue de les motiver à aimer la recherche scientifique. C'est ainsi qu'elles ont encouragé les jeunes filles à s'inspirer des vécus des femmes de sciences de la Cité scientifique

Les responsables des instituts et les femmes de la Cité scientifique posant avec les lycéennes DR

de Brazzaville et du Congo et à profiter de leur présence dans les laboratoires pour conforter leur aspiration à devenir scientifique.

S'exprimant à cette occasion, la conseillère technique chargée de la Coopération du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Huguette Nguenoni, a rappelé que le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a, depuis presque un an et demi, invité le personnel à susciter l'attrait de la science au sein des jeunes et surtout des jeunes filles et des femmes. À titre d'exemple, elle a cité l'implication du ministre

dans l'organisation au Congo du Next Einstein Forum qui a mis la femme et la fille congolaises au-devant de la science. Elle a, par ailleurs, insisté sur le rôle que cette journée devra jouer et sur les mécanismes à mettre en place ainsi que les politiques à adopter dans ce sens.

Notons qu'à travers cette journée, la République du Congo a exprimé sa totale convergence avec les Etats qui luttent pour une amélioration considérable du niveau de vie de la femme et de la fille.

**Parfait Wilfried Douniama et Hersan Kessouaki (stagiaire)**

## HYDROCARBURES

## L'Opep revoit légèrement à la baisse ses prévisions de croissance 2019

Alors que le besoin en pétrole allait atteindre 1,24 million de barils par jour, soit légèrement en-dessous de l'estimation du mois dernier qui était de 1,29 million de barils par jour, l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep), envisage de réduire cette demande pour plusieurs raisons.

Le changement fait suite à des prévisions économiques moins optimistes pour l'Amérique du Nord et l'Europe mais aussi pour d'autres régions. « La révision à la baisse de 50 000 barils par jour pour l'année 2019 est le résultat des attentes économiques plus faibles pour l'Amérique et l'Europe, dont de nombreux pays sont membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ainsi que pour l'Amérique latine et le Moyen-Orient », explique l'Opep. L'organisation estime, dans son dernier rapport annuel, qu'à ce rythme de croissance, « la demande moyenne mondiale de pétrole devrait atteindre cent millions de barils par jour pour l'année en cours ».

« Avec une dynamique économique qui devrait se ralentir cette année, l'économie des principaux pays consommateurs représente un facteur clé à surveiller », note l'Opep,

qui dresse aussi la liste des « incertitudes supplémentaires affectant la croissance de la demande de pétrole cette année ». L'organisation explique également la baisse de la production de pétrole, entre autres, par les tensions commerciales, la substitution au pétrole d'autres énergies (notamment le gaz) ou encore les programmes de subventions ou d'économies d'énergie, notamment dans le secteur des transports.

Les prévisions pour la croissance économique mondiale ont été revues à la baisse de 3,6% en 2018 et 3,3% pour 2019. Au sein de l'OCDE, la croissance de cette année des Etats-Unis a baissé à 2,5%, après une croissance de 2,9% en 2018, alors que celle de la zone euro a également été revue à la baisse à 1,3% pour cette année après une croissance de 1,8% en 2018.

En décembre dernier, l'Opep avait réduit sa production, une baisse tirée essentiellement par

l'Arabie saoudite, et prévoyait un recul un peu plus important cette année dans les pays extérieurs au cartel. La production totale des membres de l'Opep avait décliné de 751000 barils par jour en fin d'année dernière, à 31,58 millions de barils par jour (mbj). Et l'Arabie saoudite représentait à elle seule plus de la moitié de ce recul, selon des sources secondaires indirectes citées par l'Opep. Outre ce pays qui avait annoncé son intention de réduire sa production et ses exportations, la production iranienne a continué d'être affectée par le retour des sanctions américaines contre Téhéran en novembre, et celle de la Libye avait été pénalisée par le blocage durant plusieurs jours d'un de ses principaux champs pétroliers.

Notons aussi le cas des Emirats arabes unis, du Koweït ou encore de l'Angola dont la production a été aussi restreinte durant cette période. Quant au Venezuela, il a encore vu sa production diminuer de 59 000

barils par jour du fait de graves troubles politiques internes. Eu égard à tout cela, il n'y a plus de doute que le cartel va tenir sa promesse de pomper moins d'or noir, comme il s'y est engagé en décembre dans le cadre d'un accord avec d'autres pays producteurs, notamment la Russie.

Les Etats non membres du cartel sont effectivement concernés par la baisse des prévisions de production, même s'ils devraient produire un peu plus que prévu cette année, avec une contribution plus importante en provenance du golfe du Mexique. L'Opep estime une diminution de leur production pour 2019 (+2,1 mbj à 64,16 mbj), notamment du fait de l'anticipation d'une production moindre au Canada. Le pays a décidé de limiter sa production afin de tenter d'écouler les stocks massifs de brut qui s'accumulent à cause de la saturation du réseau nord-américain d'oléoducs.

**Nestor N'Gampoula**

## LIBYE

## Le maréchal Haftar s'empare du plus important champ pétrolier

**L'Armée nationale libyenne (ANL) contrôle totalement le gisement pétrolier d'Al-Sharara, le plus important du pays.**

La nouvelle a été annoncée le 10 février, quelques heures après que le chef d'état-major de l'ANL, Abdel-Razeq Nathouri, a déclaré que son mouvement rebelle négociait l'accès au gisement occupé par des groupes armés.

« N'ayant rencontré aucune résistance, l'ANL contrôle totalement le champ pétrolier d'Al-Sharara avec toutes ses installations », a fait savoir le porte-parole de l'ANL dans un tweet, précisant que l'installation était en cours de sécurisation. Basée dans l'est de la Libye, l'ANL du maréchal Khalifa Haftar a lancé, le mois dernier, une offensive dans le sud du pays pour combattre des groupes armés et sécuriser les champs pétroliers. Cette opération devrait probablement faire monter d'un cran l'ère du gouvernement d'union nationale basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale.

Situé à quelque 750 km, au sud-ouest, Al-Sharara est le plus important champ pétrolier de la Libye avec une production de près de trois cent quinze mille barils par jour, soit plus d'un quart de la production nationale de l'or noir.

**Josiane Mambou Loukoula**



## AVIS DE VACANCE DE POSTE

**MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège à Pointe Noire, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.**

**Intitulé du poste :** Directeur Audit interne et Fraude

**Lieu de travail :** Brazzaville

**Catégorie :** Collège des cadres

**Durée du contrat :** CDI.

### Description des tâches:

Le Directeur Audit Interne et Fraude sera sous la hiérarchie le Directeur Général de MTN Congo et va aider l'entreprise à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques et de contrôle interne, son organisation, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité. Le Directeur Audit Interne et Forensic assurera les principales missions suivantes :

- Définir et mettre en place la charte de l'audit interne
- Contribuer à la collecte des données pour l'élaboration du plan annuel d'audit interne
- Veiller au respect de méthodologies et normes de pratique de l'audit interne
- Assurer les missions d'audit interne dans les budgets temps repartis
- Assurer la revue des dossiers de travail pour les auditeurs internes
- Elaborer les rapports d'audit
- Présenter les résultats des missions d'audit interne à la Direction Générale
- Apporter des conseils pragmatiques aux différentes entités de l'entreprise dans le but de les assister dans la maîtrise de leurs opérations
- Identifier et évaluer les risques par le biais d'un ensemble de règles et procédures
- S'assurer de la bonne circulation de l'information entre les différents services de l'entreprise
- Assurer au sein de l'entreprise la mise en place et le suivi du dispositif de contrôle interne par la réalisation de missions de l'audit
- Examiner, évaluer et apprécier les dispositifs de contrôle interne en vue de :
  - Améliorer le fonctionnement global de l'entreprise
  - Garantir le respect des lois, règles, procédures et instructions
  - Prévenir la fraude
  - Recenser toutes les informations sur les incidents de fraude

et les transcrire régulièrement dans le registre des incidents pour être reporté au GBRM.

### CONDITIONS REQUISES :

#### **Formation :**

- Diplôme d'études supérieures Bac+5 ou équivalent en Economie, Finance, Audit interne, Comptabilité.
- Niveau d'anglais : courant

#### **Expérience professionnelle :**

- Au moins 5 ans dans le domaine et avoir les bonnes connaissances en :
  - OHADA
  - Gestion des risques professionnels
  - Mise en place et suivi des procédures
  - Contrôle Interne et Système d'information
  - Procédures administratives et juridiques
  - Droit des affaires
  - Mise en place et déploiement des stratégies des organisations
  - Gestion de la continuité des activités et services
  - Conduite des missions d'audit
  - Management des équipes et des conflits
  - Conduite des investigations
  - Analyse des données
  - Outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
  - Gestion de projet
  - Comptabilité et gestion financière

#### **Qualités comportementales**

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

#### **Date limite et lieu de dépôt des candidatures :**

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 26 Février 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net) ou sur Recrutement. [MTNCONGO@mtn.com](mailto:MTNCONGO@mtn.com) (avec en objet l'intitulé du poste).

METSTOIAUROUGE



**NOUVEAU  
MASOLO+**  
C'est plus de minutes  
à prix réduits  
**\*121\*1\*2#**

**7 MIN**  
125 FCFA / 3 JOURS

**3 MIN**  
60 FCFA / 1 JOUR



**30 MIN**

**350 FCFA / 7 JOURS**

Plus de 4G Portraits

## CYBERSÉCURITÉ EN AFRIQUE

La 10<sup>e</sup> édition du forum AfricaSec tenue à Marrakech

La rencontre à laquelle ont participé plusieurs dirigeants d'organisations internationales, de responsables civils et militaires ainsi que des experts venus de plusieurs pays dont le Franco-Congolais Chrysostome Nkoumbi-Samba, spécialiste en cybersécurité et sécurité des données, s'est déroulée du 8 au 9 février, dans la ville marocaine.

Placé sous le haut patronage de Sa Majesté le roi Mohammed VI, l'événement a été initié par le Centre marocain des études stratégiques (CMES), en partenariat avec la Fédération africaine des études stratégiques. Le thème de l'édition 2019, «Construire pour l'Afrique sa sécurité du futur», visait à établir un état des lieux actuel de la sécurité sur le continent, de mettre en lumière les défis auxquels il doit faire face et surtout, d'analyser, de débattre et d'échanger les expériences ainsi que les expertises dans ce domaine.

Intervenant à l'ouverture des travaux, le Pr Mohamed Benhammou, directeur du CMES, a fait savoir que ce rendez-vous international, qui a gagné en maturité au fil des éditions, comptait parmi les premiers et grands forums qui traitent de la question

sécuritaire en Afrique avec une approche globale.

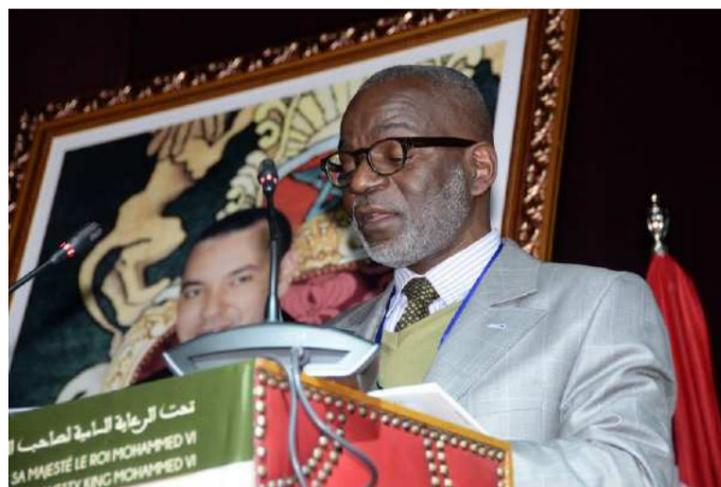
Le directeur du CMES a indiqué que cette conférence se voulait un espace de réflexion, non seulement sur les problématiques d'actualité inhérentes à la question de sécurité en Afrique d'un point de vue géographique mais aussi, dans leurs différents volets qui fragilisent davantage la sécurité sur le continent. Il a rappelé que la conférence internationale «Marrakech security forum/AfricaSec» a toujours été à l'affût des évolutions en la matière en vue d'anticiper les problématiques pour mieux relever les défis.

Les participants à cette édition ont discuté de plusieurs thématiques, dont « La ré-conceptualisation de la sécurité à l'ère du numérique : changement de paradigmes et de concepts », « L'Afrique face aux vulnérabili-

tés chroniques et aux menaces transnationales et asymétriques » et « L'arc de crises Afrique centrale et zone sahélo-saharienne : entre conflits enlisés et menaces émergentes ».

Pour sa contribution, Chrysostome Nkoumbi-Samba a insisté sur l'introduction progressive, d'ici à trente ans, de la machine à voter en Afrique au travers d'une stratégie continentale qui ne génère ni angoisse ni rejet. « Les récentes consultations législatives en RDC peuvent servir de point de départ », a-t-il proposé.

Notons que Chrysostome Nkoumbi-Samba est un ancien IT Manager au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie, à Paris. Pour obtenir son MBA management de la sécurité des données numériques MBA MSDN, promotion 2015-2016, de



Le Franco-Congolais Chrysostome Nkoumbi-Samba, spécialiste en cybersécurité et sécurité des données

l'Institut Léonard de Vinci Paris la Défense, il a soutenu une thèse professionnelle intitulée « Dans un contexte de modernisation des élections politiques, quelle stratégie adopter pour assurer la confiance et la sécurité dans le vote électronique ? »

Après avoir rendu hommage à la bienveillance du haut patronage de Sa Majesté le roi Mohammed VI, les travaux du dixième forum ont proposé à l'Union africaine l'adoption de la charte africaine pour la sécurité du numérique.

Marie Alfred Ngoma

## TCHAD

## Jean-Yves Le Drian interpellé sur les frappes françaises

Le chef de la diplomatie française a été interrogé à l'Assemblée nationale, le 12 février, pour justifier l'intervention française à N'Djamena.

Jean-Yves Le Drian a expliqué que la France est intervenue au Tchad, le 3 février, à la demande écrite du président tchadien, Idriss Deby, pour empêcher un coup d'État dans ce pays. Deux Mirage 2000 français de l'opération Barkhane ont bombardé, pendant plusieurs jours, une colonne armée en provenance de la Libye voisine, pour éviter une «déstabilisation» du pays. L'intervention serait donc «conforme au droit international», a signifié le chef de la diplomatie française, qui a utilisé pour la première fois l'expression «coup d'État». «Il y a eu une attaque d'un groupe rebelle venu du sud libyen, qui est déstabilisé, pour prendre le pouvoir par les armes à N'Djamena, et le président Deby nous a demandé par écrit une intervention pour éviter ce coup d'État venu du sud libyen et pour protéger son propre pays », s'est-il justifié. «Ceci est tout à fait conforme au droit international, le Premier ministre en a informé le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale», a ajouté Jean-Yves Le Drian.

Un groupe rebelle basé en Libye, l'Union des forces de la résistance, est entré au Tchad fin janvier. À la demande du président Idriss Deby, la France a procédé à des frappes de Mirage 2000 contre leur colonne de véhicules.

Noël N'dong

## ENFANTS SOLDATS

## Les Nations unies et l'Union européenne s'engagent à mettre fin au recrutement des mineurs

Les deux parties ont réitéré leur engagement, le 12 février, à garantir la meilleure réponse possible aux garçons et aux filles utilisés et maltraités par, dans et pour les conflits armés.

Alors que la nature des conflits devient de plus en plus complexe, les Nations unies et l'Union européenne (UE) se sont engagées, à l'occasion de la Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats, à être « mieux équipées et plus complémentaires » dans la lutte contre ce fléau et d'appuyer efficacement la réintégration des enfants soldats. Au fil des ans, en effet, les deux organisations ont continuellement soutenu les efforts visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits, à assurer leur libération et leur réintégration.

« Malgré des années d'engagement et de progrès sur cette question, le recrutement et

l'utilisation d'enfants se poursuivent dans de trop nombreux conflits », ont déploré la représentante spéciale de l'ONU pour les enfants dans les conflits armés, Virginia Gamba, et la haute-représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, dans une déclaration conjointe.

« Ce sont des enfants enlevés à leurs familles et à leurs communautés, privés de leur enfance, de leur éducation, de leurs soins de santé et de l'opportunité de grandir dans un environnement sûr et favorable. Une fois ces enfants libérés, nous nous efforcerons de les aider, en œuvrant notam-

ment à ce que les conflits ne se reproduisent plus et à l'instauration d'une paix durable », souligne la déclaration.

L'accès à l'éducation : une priorité

Face à la menace, les deux organisations estiment que les enfants soldats doivent bénéficier, en priorité, d'aides à la réintégration scolaire, pour empêcher leur utilisation dans les conflits.

« Chaque enfant a le droit de recevoir une éducation et de décider de son avenir », ont déclaré Virginia Gamba et Federica Mogherini.

À cette fin, l'UE souhaite augmenter le financement consacré à l'éducation dans les situations d'urgence à hauteur de 10% de son budget d'aide humanitaire, à compter de cette année. Bruxelles souhaite également scolariser les enfants coincés

dans des crises humanitaires dans les trois mois.

Ces deux organisations soutiennent actuellement la mise en œuvre de plans d'action visant à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans les conflits et à prévenir leur recrutement, avec un engagement accru dans les pays figurant à l'agenda des Nations unies sur les enfants et les conflits armés. Ce travail, avec l'appui des Nations unies et des ONG partenaires ainsi que des États membres, a permis la libération de milliers d'enfants en 2018.

« Nous continuerons à œuvrer pour que les droits des enfants soient pleinement intégrés aux travaux mondiaux sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la médiation et la reconstruction », ont-elles souligné.

Josiane Mambou Loukoula

## ZONE CEMAC

## Difficile consensus pour l'érection d'un pont entre le Cameroun et la Guinée équatoriale

D'une longueur de 800 m, l'ouvrage prévu sur le fleuve Ntem, dans la région du sud, devrait relier les deux États de l'Afrique centrale mais son tracé pose problème.

Aucun des pays n'est favorable au choix du tracé de l'autre prévu sur la transnationale Kribi-Campo du côté camerounais et Bata du côté équato-guinéen. Le communiqué qui découle de la rencontre entre le ministre camerounais délégué de l'Economie, Paul Tasong, et le ministre équato-guinéen en charge de l'Intégration régionale, Baltasar Engonga Edjo'o, l'atteste. La délégation camerounaise

s'oppose à la variante 1, située à 250 m de l'embouchure du Ntem, choisie par la Guinée équatoriale, qu'elle juge incompatible avec les perspectives de développement de la ville de Campo, au Cameroun. Les Equato-guinéens, de leur côté, trouvent la variante 2 adoptée par le Cameroun incompatible avec le plan de développement de la ville de Rio Campo, en Guinée équatoriale.

Ce désaccord a contraint les deux parties à converger vers une variante consensuelle qui sera développée dans la suite du projet. Le communiqué indique que l'annexe 1 au mémorandum d'entente, arrêtant le choix définitif de la variante, sera signée en accord avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale au plus tard le 15 mars.

En effet, ce pont permettra, entre autres, de «faciliter et promouvoir les échanges commerciaux et d'assurer la traversée du fleuve en toute sécurité». Sa construction contribuera aussi

au maintien de la paix et d'une fraternité entre les deux pays. Le projet vise aussi à sauvegarder et respecter l'intégrité territoriale, la personnalité et la souveraineté de chacun des deux pays. Il renforcera leurs relations communes dans tous les domaines et contribuera à l'élargissement du champ de compréhension mutuelle entre les peuples de la Guinée équatoriale et du Cameroun à ne pas recourir à l'emploi de la force et résoudre tout litige, pensent les responsables des deux États.

N.N'd.

## NÉCROLOGIE

Le directeur général de l'imprimerie Le Repère graphic informe les amis et connaissances du décès de son superviseur, Jean-Blaise MBingou, survenu le 4 février des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 1482 de la rue Louvakou au Plateau-des-15 ans derrière le pressing 5 à sec. L'inhumation aura lieu le jeudi 14 février à Brazzaville selon le programme qui suit :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de CHU ;
- 10h00 : recueillement au domicile ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



Les familles Ngambou, Ngoma Ngamtaba et Makita Ngambou (agent de Les Dépêches de Brazzaville) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils Anicet Ngoma Ngamtaba (Mk), le samedi 9 février, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Pointe-Noire, au marché de Loussala (à coté de la boulangerie Loussala.) La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL  
AKER SOLUTIONS CONGO SA  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA  
189 rue LITONGU, B.P : 1154, POINTE-NOIRE  
CG/PNR/13B732**

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société AKER SOLUTIONS CONGO SA du 31 janvier 2019, dûment enregistré le 12 février 2019 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire sous le n° 1066, folio 028/3, il a été décidé de transférer le siège social de la société dans le ressort de la ville de Pointe-Noire. Le siège social de la société est désormais situé vers le « bâtiment Azur », au croisement de l'avenue Ngueli Ngueli et du n°26 rue Tchikata au Centre-Ville de Pointe-Noire.

**Pour avis,  
Le Directeur Général**

## IN MEMORIAM



14 février 2012 - 14 février 2019, voici sept ans que la journaliste Georgette Média nous a quittés. En cette date de triste anniversaire, Siméon Ntsayouolo (agent Les Dépêches de Brazzaville), Edgard Backa, Blanche Semet, Nathalie Semet, Inéa Naphtalie; Inéa Belle et Marie Yvette Kera prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe d'action de grâce sera dite, à 6 heures, en la paroisse St-L. M. Grignon de Mont-fort Mikalou.



Parfait Mougany Miafouna, journaliste à Télé Congo, les enfants Sissia (Berth Viviane Lydie; Aimée Florence; Justin Maton; Christelle; Maurice Loubassa) et la famille Kinsakou (Mvimba) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, la veuve Siassia née Elisabeth Mandesso (maman Elie la tradipraticienne), le 11 février 2019 à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo. La veillée se tient au n°25 de la rue Mboté, à Moukondo-Brazzaville. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**  
Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-19h)  
Samedi (9h-18h)

**POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

**LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE**

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## DIASPORA

# Un membre du Rice dans le «Gotha Noir» d'Europe

Publiée par le Club efficience, l'édition 2019-2020 prend en compte la montée en puissance de l'élite afro-européenne. Christian Kader Keita, secrétaire général du Réseau international des Congolais de l'extérieur (Rice), figure parmi les six cents biographies, toutes présentées en double page bilingue français-anglais.

L'édition a été présentée par le Club efficience, le 8 février, à l'Hôtel Intercontinental de Paris. L'objectif de cet ouvrage consiste à promouvoir la diaspora africaine en France et en Europe. Les critères de sélection de ces parcours remarquables dans les secteurs les plus divers, allant de l'entreprise à la culture en passant par l'université, la haute administration et la politique, sont inchangés depuis la première édition, en 2010 : l'excellence, le mérite, l'exemplarité, l'incidence, l'esprit positif.

La nouveauté, selon Élie Nkamgoué, président du Club efficience, est de « passer de la double absence » de la première génération de « diasporants » « à la double présence » des Afro-descendants, de les faire passer « de la réussite individuelle à la réussite col-

lective », afin qu'ils participent pleinement à l'essor de leur pays de résidence mais aussi de contribuer au développement des pays des origines.

Selon les critères retenus, parmi celles et ceux auxquels le «Gotha Noir» entend donner de la visibilité et servir de modèle aux plus jeunes, figure le Congolais Christian Kader Keita.

Il est né au Congo Brazzaville et a effectué une grande partie de ses études en France. A ce jour, il dispose d'une double compétence (juriste et financier) après l'obtention d'un master en droit privé et un troisième cycle en finances. Juste après son cycle d'études supérieures, il a suivi une spécialisation en audit et contrôle de gestion. En 2005, il a consolidé ses acquis en obtenant un MBA en management et finance au Canada, au sein

de John Molson business school concordia, à Montréal.

Après une carrière dans la finance et dans la gestion, il intervient aujourd'hui principalement auprès des clients qui optent pour un développement à l'étranger, notamment en Afrique, où il accompagne efficacement, semble-t-il, les jeunes créateurs d'entreprises dans le montage des business plans et le suivi de leurs projets, aussi bien dans les phases de lancement que de développement. Il y a quatre ans, Christian Kader Keita a rejoint à titre bénévole l'association Rice pour faire coïncider enfin ses valeurs de solidarité et d'entrepreneuriat. Joint au téléphone, il s'est dit heureux pour cette marque de reconnaissance et remercie le Club efficience pour cette initiative.

Marie Alfred Ngoma



## LITTÉRATURE

## Raymond Loko signe « La canne sacrée du maître, tome 2 »

Le roman de cent vingt-quatre pages, publié cette année aux éditions L'Harmattan-Congo, entremêle spiritualité, politique, religion et philosophie.

Jean-Jacques Malanda et Nsona-Nkankata sont deux jeunes trafiquants de diamants qui s'approvisionnent quotidiennement en République du Zaïre, plus précisément à Lokoville. Ils subissent un naufrage sur le fleuve Congo. Le fleuve qui leur a permis pourtant d'effectuer plusieurs voyages s'est transformé en bourreau, engloutissant Nsona-Nkankata et d'autres membres de l'équipage.

Simone Meya et Jean-Jacques Malanda sont les seuls survivants du naufrage. Les deux rescapés furent ramenés à la berge par des secouristes qui leur firent vomir toute l'eau du fleuve qu'ils avaient excessivement bue.



Après avoir repris connaissance, Malanda cherche à savoir le sort que le fleuve avait infligé à son ami, Nsona.

Les recherches continuèrent, les secouristes passèrent toute la nuit à observer en vain le lit du fleuve pour retrouver les autres. Mais, ce fut aux premières heures de la matinée que les corps sans vie de Pa-

trice Bobiba, l'amant de Simone Meya, et Nsona Nkankata, ami de Jean-Jacques Malanda, furent retrouvés. Ayant vu le cadavre de son meilleur ami, Malanda se jeta dessus et pleura sans relâche tout en prononçant les paroles tristes au risque de rompre ses cordes vocales. « Ah ! Nsona mon frère, mon ami, mon complice. Tu étais tout pour moi, pourquoi as-tu accepté d'être séduit par la mort ? Ah Nsona ! tous ces projets que nous avons conçus ensemble, je vais renoncer. Ah ! Nsona ! as-tu oublié que nous devons partir en France ? Est-ce au séjour des morts que tu es allé visiter cette France ? As-tu oublié nos caractères fermés », page 13.

Face à ce drame, un des secouristes maîtrisant la parole de Dieu prit l'initiative d'exhorter l'assistance, consolant les rescapés en ces termes : « Vous savez que c'est une grâce pour vous d'être en vie ! la mort est pour tout le monde. Celui qui pleure un mort aujourd'hui est pleuré demain comme mort. Aujourd'hui, ce sont eux les victimes de la mort, et demain ça sera vous et moi, quoiqu'elle vous ait épargnés aujourd'hui. La prochaine fois cette mort ne vous épargnera pas ! C'est clair, personne n'est éternel sur cette terre. Chaque vivant est une cible potentielle de la mort. Prenez plutôt conscience de ce que vous allez faire. La vie est belle mais elle est très courte, Dieu ne fait pas les choses au hasard. Posez-vous plutôt la question de savoir pourquoi vous a-t-il laissés en vie ? vous trouverez le bon sens de ce que je dis, dès que vous avez commencé à retrouver votre conscience les premières paroles que vous avez prononcées ont tourné au tour de Jésus Christ », page 15

Raymond Loko est Congolais de Brazzaville, docteur en statistique. Il est auteur de neuf romans, deux recueils de poèmes et d'une pièce de théâtre. Il a été pendant plusieurs années conseiller politique du maire de la ville de Brazzaville.

Rosalie Bindika

## JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

## L'Unesco apporte son soutien à des stations d'Afrique subsaharienne

La communication sur les ondes, selon la directrice générale de l'agence onusienne, Audrey Azoulay, permet aux femmes de la région de participer au débat public, notamment en abordant des questions souvent laissées de côté, telles que le mariage forcé, l'éducation des filles ou encore la protection de l'enfance.

Audrey Azoulay a indiqué que la radio demeure l'un des médias les plus réactifs et participatifs qui s'adapte aux changements du XXI<sup>e</sup> siècle et offre de nouveaux moyens d'interagir et de prendre part à des débats importants, notamment pour les plus défavorisés.

Depuis son invention il y a plus d'un siècle, a-t-elle fait observer, la radio ouvre de nouvelles discussions et diffuse des idées novatrices dans les foyers, les villages, les universités, les hôpitaux et les lieux de travail. A l'heure actuelle, a-t-elle dit, la communication sur les ondes peut être un remède à la négativité qui semble parfois prévaloir sur la toile. C'est la raison pour laquelle l'Unesco s'efforce partout dans le monde d'accroître la diversité et la pluralité des stations de radio. La directrice générale de l'Unesco a tenu à préciser que les femmes vivant en zone rurale constituent l'un des groupes les plus sous-représentés dans les médias. Susceptibles d'être analphabètes que les hommes,

**« Dans les régions qui ont été le théâtre de conflits, la radio peut dissiper les craintes et révéler le visage humain ennemi, comme c'est le cas dans le nord-ouest de la Colombie où les radios communautaires, soutenues par l'Unesco, pansent d'anciennes blessures en mettant en exergue les bonnes actions qu'accomplissent des combattants démobilisés, comme l'assainissement des cours d'eau pollués »**

la radio peut donc constituer un instrument crucial pour leur permettre de s'exprimer et d'avoir accès à l'information. Aussi l'agence onusienne apporte-t-elle son soutien à des stations de radio d'Afrique subsaharienne afin que les femmes participent au débat public, notamment en abordant des questions souvent laissées de côté, telles que le mariage forcé, l'éducation des filles ou encore la protection de l'enfance.

« Dans les régions qui ont été le théâtre de conflits, la radio peut dissiper les craintes et révéler le visage humain ennemi, comme c'est le cas dans le nord-ouest de la Colombie où les radios communautaires, soutenues par l'Unesco, pansent d'anciennes blessures en mettant en exergue les bonnes actions qu'accomplissent des combattants démobilisés, comme l'assainissement des cours d'eau pollués », a indiqué Audrey Azoulay. Elle a souligné que la diversité sur les ondes est elle aussi essentielle car, il s'agit du droit des personnes à s'exprimer dans leur propre langue à l'antenne. Cette année, a-t-elle poursuivi, cela revêt une signification toute particulière parce que la communauté internationale, sous l'impulsion de l'Unesco, célèbre l'année internationale des langues autochtones.

Audrey Azoulay a rappelé qu'à travers le monde, des stations de radio s'adressant aux habitants des bidonvilles, aux minorités ou aux communautés autochtones, rendent les sociétés plus résilientes, plus ouvertes et plus pacifiques. Les défis auxquels le monde est confronté, qu'il s'agisse du changement climatique, des conflits ou de la montée des discours de désunion, a-t-elle dit, dépendent de plus en plus de l'aptitude à communiquer les uns avec les autres et à trouver des solutions communes.

Guillaume Ondzé

## CONTENTIEUX DE LA PRÉSIDENTIELLE EN RDC

## Jean-Pierre Lacroix estime qu'il s'agit maintenant de regarder vers l'avenir

Lors d'une intervention sur les ondes de Radio France internationale (Rfi), le secrétaire adjoint des Nations unies en charge des opérations de maintien de la paix pense qu'il n'est plus temps de revenir sur les résultats des élections du 30 décembre dernier mais de voir comment aider les Congolais à aller de l'avant.

Aux Nations unies, la problématique électorale en République démocratique du Congo (RDC) paraît déjà réglée. L'ONU, en effet, a pris l'option de regarder vers l'avenir plutôt que de continuer à s'attarder sur les contestations postélectorales aujourd'hui sans objet depuis que la Cour constitutionnelle a validé l'élection de Félix Tshisekedi à la présidence du pays.

Cette position onusienne a été réaffirmée récemment par le



Jean-Pierre Lacroix

**« Il s'agit de regarder vers l'avenir et de voir qu'est-ce que nous pouvons faire pour aider les Congolais »**

secrétaire adjoint des Nations unies en charge des opérations de maintien de la paix lors d'une intervention sur Rfi. En

fait, pour Jean-Pierre Lacroix, il est temps de tirer un trait sur la dernière présidentielle ayant porté au perchoir Félix

Tshisekedi dont le succès récolté pendant le 32e sommet de l'Union africaine (UA) est un sérieux indicateur qui traduit sa reconnaissance internationale.

« Il y a eu des élections, il y a un président qui a été élu, qui est aujourd'hui reçu au sommet de l'UA », a-t-il fait savoir, mettant en exergue la distance observée par son institution tout au long du processus électoral en RDC. « La Monusco n'a pas de mandat pour se prononcer sur le déroulement et les résultats des élections. Ce sont des élections qui ont été un processus congolais même si nous avons joué un rôle au départ pour ce qui concerne l'enregistrement des électeurs. Il ne nous appartenait pas de prononcer un discours d'une manière ou d'une autre sur la manière dont ce processus congolais a été conduit. C'est une affaire congolaise », a-t-

il indiqué. Jean-Pierre Lacroix a précisé que l'ONU n'était pas habilitée à interférer dans le processus politique en RDC, son rôle n'étant limité qu'à aider les autorités congolaises afin que le pays retrouve la stabilité et se retourne vers son développement. A présent que le chef de l'Etat élu a été plébiscité et investi dans son statut de président de la République, Jean-Pierre Lacroix pense qu'il n'est plus temps de revenir sur les résultats des élections du 30 décembre dernier. Maintenant, a-t-il déclaré, « il s'agit de regarder vers l'avenir et de voir qu'est-ce que nous pouvons faire pour aider les Congolais ». Il recommande au nouveau président élu de faire de l'inclusivité de son action non pas un simple slogan mais, une réalité vivante dans les nouvelles orientations politiques.

**Alain Diasso**

## URBANISME ET HABITAT

## Le ministre de tutelle échange avec le directeur-pays de l'ONU-Habitat RDC

Joseph Kokonyangi Witanene et Abel K. Walendom ont fait un tour d'horizon sur plusieurs sujets, notamment le forum national urbain, le Fonds national de l'habitat, l'Agence congolaise de promotion immobilière et la politique d'urbanisme du pays.



Le ministre de l'Urbanisme et habitat s'entretenant avec le directeur pays de l'ONU-Habitat pour lui présenter nos vœux les meilleurs et également souhaiter au nouveau président de la RDC tous nos vœux de réussite ».

Le directeur-pays de l'ONU-Habitat et le ministre de l'Urbanisme ont aussi focalisé leur entretien sur la collaboration entre la République démocratique du Congo (RDC) et cette agence onusienne dans le domaine. A l'issue de l'audience, Abel K. Walendom a expliqué : « Nous avons souhaité rendre une visite de courtoisie au ministre de l'Urbanisme et de l'habitat et avons profité de cette occa-

Le directeur-pays de l'ONU a poursuivi qu'il était également question pour lui de recevoir les orientations et les conseils du ministre quant à la suite à donner aux différents chantiers lancés sous son égide, notamment l'organisation du Forum national

urbain, la mise en place du Fonds national de l'habitat et de l'Agence congolaise de promotion immobilière, sans oublier la définition d'une politique de l'urbanisme pour le pays.

Abel K. Walendom reste optimiste que ces différents programmes seront réalisés pour permettre à chaque Congolais d'avoir un logement décent.

**Blandine Lusimana**

## YUMBI, BENI ET BUTEMBO

## Les législatives confirmées pour le 31 mars



Dépôt d'un bulletin dans l'urne

La date a été réaffirmée, le 12 février à Kinshasa, par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, à l'issue d'un entretien avec certains candidats à la députation dans les territoires concernés.

La Céni avait, en son temps, reporté les élections législatives nationales et provinciales dans les territoires de Yumbi, dans le Mai-Ndombe ainsi qu'à Beni et Butembo, dans le Nord-Kivu. Les raisons sécuritaires et sanitaires étaient évoquées pour justifier ce report, privant ainsi ces provinces du vote du président de la République. Une décision qui avait créé une vague de mécontentements à Beni, par exemple, où la population s'était attaquée à certaines structures sanitaires engagées dans la riposte de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Confirmant donc la tenue de ces élections le 31 mars, le président de la Centrale électorale a indiqué que les candidats auront quinze jours pour battre campagne.

**Lucien Dianzenza**

## ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

## Le comité de gestion de l'UPN suspendu

**Le ministre de tutelle a répondu favorablement à la demande du corps scientifique et des étudiants de l'institution, en vue de permettre de mener des enquêtes sur la situation décriée.**

Après deux jours de tension à l'Université pédagogique nationale (UPN), le ministre Steve Mbikay a décidé de suspendre le comité de ges-

tion conduit par le recteur Pèlerin Kimwanga, « au regard de la tension observée lundi dans cet établissement, et le fait que le comité de gestion vit à couteaux tirés avec l'association des professeurs, des administratifs et même des étudiants. Et comme il est accusé de mégestion, j'ai préféré suspendre le comité pour raison d'enquête »,



a expliqué le ministre.

Cette suspension devrait permettre à l'enquête diligentée par le ministère de vérifier « ces allégations de mégestion reçues depuis plusieurs mois » et établir la situation réelle qui prévaut au sein de cette institution d'enseignement universitaire. Toutefois, le ministre a précisé que cette mesure n'était pas, au stade actuel, une sanction. La décision a été prise, selon lui, pour éta-

blir la vérité et les responsabilités. « Je ne dis pas que ce comité de gestion a tort mais j'ai estimé qu'il était important de prendre cette mesure conservatoire pour un climat de paix dans cette université », a-t-il affirmé sur Top Congo FM.

Pour assurer les affaires courantes au sein de l'UPN, le ministre Steve Mbikay a mis en place un comité de gestion intérimaire jusqu'à la publication des résultats de

l'enquête.

Rappelons que pendant deux jours, le corps scientifique, accompagné par des étudiants, a mené un mouvement de protestation pour réclamer les primes de transport mais aussi le départ du comité de gestion accusé de mégestion. Ces manifestations ont été dispersées, le 12 février, à coup de gaz lacrymogènes occasionnant des blessés. Les témoins ont affirmé que des accrochages ont opposé les enseignants à la brigade universitaire, avant l'intervention de la police. Le comité de gestion suspendu a, en outre, été accusé par ces manifestants de s'illustrer plutôt par des sanctions et suspensions injustifiées à l'endroit des scientifiques qui réclamaient leurs droits.

Lucien Dianzenza

**Et comme il est accusé de mégestion, j'ai préféré suspendre le comité pour raison d'enquête »**

## LE PARC NATIONAL DE LA SALONGA

## Un sanctuaire de bonobos et d'éléphants

**Une récente étude relève l'importance de l'aire protégée pour la survie de nombreuses espèces de la flore et de la faune, alors que ce site est menacé, en plus du braconnage, par l'exploration et l'exploitation pétrolières.**

Une enquête qui vient d'être réalisée au Parc national de la Salonga (PNS) révèle le nombre de bonobos et d'éléphants, ses deux espèces phares. Les inventaires confirment l'importance cruciale de cette aire protégée pour les bonobos, les éléphants de forêt et autres espèces emblématiques en République dé-

parc, les études confirment que Salonga est le bastion majeur de la RDC pour environ quinze mille bonobos et mille six cents éléphants de forêt », indique l'étude citée dans un communiqué de WWF du 13 février.

Selon cette enquête, à ce jour, le nombre total de bonobos dans la nature demeure inconnu car, les inventaires n'ont été effectués que dans 30 % environ de leur aire de répartition. Mais, concernant la zone d'étude, il a été relevé que la stratégie de conservation des bonobos UICN/ICCN 2012-2022 faisait état d'une population estimée au mini-



Des éléphants de forêt errant dans le parc une couverture et une efficacité accrues des patrouilles. Cependant, ce statu quo pourrait également être dû ou influencé par une compression, autrement dit que les éléphants de l'extérieur du parc se seraient déplacés dans le parc et leur aire de répartition concentrée à l'intérieur de ses limites, le parc étant maintenant mieux protégé que le paysage environnant », souligne l'étude réalisée par l'Institut congolais pour la conservation de la nature, l'Université Ludwig-Maximilians de Munich, l'Institut Max Planck de l'anthropologie évolutive de Leipzig, la Wildlife conservation society, le Worldwide fund for nature (WWF) et la Zoological society of Milwaukee.

L.D.

compte environ douze mille six cents bonobos. En incluant le corridor d'environ 10 000 km<sup>2</sup> du parc, le nombre moyen estimé s'élève à quinze mille. Ce qui conduit l'enquête à conclure que malgré des pressions de braconnage historiquement élevées, le PNS reste un véritable bastion des bonobos pour le pays et est considéré comme étant d'une importance cruciale pour la conservation de cette espèce.

## Un sanctuaire pour les éléphants

S'agissant des éléphants d'Afrique, il est rappelé qu'en 2004, le programme Cites-Mike (Monitoring the illegal killing of elephants) les estimait dans le parc entre six cents et deux mille quatre cents. Ces estimations plus

anciennes sont également confirmées et améliorées par les résultats du récent inventaire mené de 2015 à 2018. Selon ces derniers, en effet, la Salonga abrite environ mille quatre cents éléphants de forêt. En ajoutant le corridor du parc, le nombre moyen d'éléphants de forêt s'élève à mille six cents.

Les auteurs de l'étude notent que ces chiffres étaient encourageants, étant donné le déclin drastique observé, par ailleurs, de la population d'éléphants d'Afrique centrale au cours des dernières décennies. « Le statu quo de l'abondance des éléphants dans le PNS pourrait être dû à une protection accrue et une meilleure gestion du parc au cours des dernières années, avec une intensité,



Un bonobo au PNS

mocratique du Congo (RDC). « Malgré des chiffres élevés d'indices de braconnage relevés dans l'ensemble du

mum de quinze mille à vingt mille individus. Citant les inventaires récents, cette étude note que le PNS

## CAF-C1

## Mazembe tient en échec le Club africain

Après leur victoire historique de huit buts à zéro à domicile, les Corbeaux de Lubumbashi sont allés tenir tête à l'équipe tunisienne par zéro but partout, en quatrième journée de la phase des groupes de la compétition disputée le 12 février. Ils occupent provisoirement la tête de leur groupe C.

Le Tout-Puissant Mazembe a contraint, au stade Radès de Tunis, le Club africain au nul, au terme d'une partie rugueuse et disputée, bien différente de la première confrontation entre les deux équipes à Lubumbashi, lors de la troisième journée. Les Tunisiens avaient sombré par zéro but à huit.

Pour ce match au stade Radès, le onze de départ de Mazembe s'est composé du gardien de but malien, Ibrahim Mounkoro. Djo Issama Mpeko, Arsène Zola, Kevin Mondeko ont été dans le champ et le Zambien Kabaso Chongo en défense. Au milieu de terrain, il y a eu l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Miché Mika et Trésor Mputu Mabi. En attaque,

Jackson Muleka, Meschack Elia et le Zambien Rainford Kalaba (remplacé par Chico Ushindi wa Kubanza à la 69e mn) ont été titularisés.

Le banc du Club africain ayant changé juste après sa douche froide à Lubumbashi, le technicien français, Victor Zvunka, a pris la place de Chiheb Elili. Il a titularisé A. Dkhili dans les perches et, dans le champ, H. Agrebi, A. Abdi, B. Ifa, F. Jaziri, M. Haddad (remplacé par Z. Labidi à la 66e mn), I. Mouchili, B. Khefifi (remplacé par A. Mchareg à la 78e mn), W. Ben Yahia, G. Ayadi et B. Compaore (remplacé par D. Sarraku à la 59e mn). A la fin de la partie, Victor Zvunka a déclaré : « Le score de l'aller a influencé sur le rendement



Vue du match entre Club africain et TP Mazembe, le 12 février, à Tunis (photo tpmazembe.com)

de mes joueurs ce mardi face à un adversaire de taille. Nous avons cherché la victoire, alignant trois attaquants. On va beaucoup travailler pour améliorer bien de choses. Il nous reste deux matches en Ligue des champions. Rien n'est fini. Je suis là depuis seulement quatre jours. Je continue de découvrir mon équipe ».

Pour sa part, le coach Pamphile Mihayo Kazembe du Tout Puissant Mazembe a évoqué des mauvais choix de ces joueurs au cours de ce match. « On a fait le nécessaire pour arracher les trois points. On n'a pas été toujours aux bons endroits pour marquer un but. En tout cas, on est en tête de la poule. Le match a été équilibré, dans l'ensemble,

même si par moments mon équipe a eu la possibilité d'ouvrir la marque. La suite de la compétition se présente sous des meilleurs auspices », a-t-il expliqué.

Avec ce match nul, Mazembe pointe en première position avec sept points, devant CS Constantinois d'Algérie qui en compte six points avec deux matches en moins. Club africain se retrouve à la troisième place de avec quatre points, devant Ismaïly d'Égypte (un point) qui a été réintégré dans la compétition après avoir été exclu.

En cinquième journée, Mazembe ira défier Ismaïly en Égypte et Club africain se déplacera sur le terrain de Club Constantinois en Algérie. On rappelle qu'au terme des six journées, les deux premiers clubs de chacun des groupes se qualifieront pour les quarts de finale.

Martin Engimo

## CAF-C1/PHASE DES GROUPES

## V.Club désillusionné en Algérie

Contraints au partage de points à domicile lors de la première confrontation, les Dauphins noirs de Kinshasa se sont inclinés en terre algérienne face à la Jeunesse sportive Saoura par zéro but à un. Une défaite qui plonge les Congolais en dernière position du groupe.



L'AS V. Club de Kinshasa

La soirée du 12 février n'a pas été rose pour l'AS V.Club, battue à Becha, en Algérie, par le club local de la Jeunesse sportive de Saoura, en quatrième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Lors de leur première opposition à Kinshasa, JS Saoura avait réussi à imposer un nul de deux buts partout à V.Club.

Pour cette seconde confrontation, le coach Florent Ibenge a fait confiance au gardien de but camerounais, Nelson Lukong. Devant, une défense à quatre composée de Djuma Shabani, Ernest Luzolo Sita, Padou Bom-punga Botuli et Yannick Bangala.

Au milieu de terrain, Nelson

Munganga a fait office de récupérateur, derrière le meneur de jeu Fabrice Ngoma aidé par Jérémie Mumbere « Wango » (remplacé par Mukoko Tonombe à la 66e mn). Le trio d'attaque des Dauphins noirs s'est constitué de Jean-Marc Makusu Mundele dans l'axe, Rossien Kisinda (remplacé par Emmanuel Ngudikama à la 90e mn). De son côté, l'entraîneur Nabil Neghiz de la JS Saoura a aligné A. Nateche dans les buts et, dans le champ, N. Khoualed, I. Bekakchi, M. Tiboutine, F. Talah, A. Bouchiba, Z. Hammar, M. Merbah, M. Hammia, S. Yahia Chérif et H. Zaidi. L'unique but de la partie a été inscrit à la 78e mn par Z. Hammar. V.Club n'a

donc pas pu ramener ne fût-ce qu'un point de ce déplacement. Les Dauphins noirs de Kinshasa ont fait de voyages difficiles, battus au Caire en première journée par les Egyptiens d'Al Ahli, et maintenant terrassés à Becha par les Algériens de Saoura. Revenant sur cette deuxième défaite à l'extérieur, Florent Ibenge a expliqué : « En première mi-temps, nous avons pêché dans notre récupération au milieu de terrain. Ils ont bien joué sur leur côté droit, à tel point que Kazadi s'est mis à défendre au lieu d'être devant. Nous avons commis beaucoup de fautes et perdu beaucoup de ballons avec des passes qui n'arrivaient pas ».

M.E.

## GROGNE SOCIALE

## Soupçon de fronde à la magistrature

Au-delà de leur faible rémunération, les magistrats dénoncent les mutations sans frais de déplacement et autres « promotions clientélistes » qui gangrènent leur secteur.

Le secteur de la magistrature n'est pas épargné par la grogne qui, depuis quelque temps, semble vicier l'atmosphère sociale en République démocratique du Congo depuis l'avènement du nouveau pouvoir. Une frange des magistrats donne de plus en plus de la voix pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles qui sont loin de refléter leur statut social. Il s'agit précisément d'un groupe de jeunes magistrats qui, d'après actualités.cd, a pris la liberté de saisir en début de semaine l'ONG de défense des droits humains, Acaj, à travers un mémo dans lequel il fait part de leurs revendications.

La démarche ainsi amorcée serait en prélude à un mouvement de grève que s'apprêteraient à enclencher, dans les jours à venir, ces magistrats qui ont déjà rallié à leur cause plusieurs de leurs confrères, tant à Kinshasa qu'à l'arrière-pays, apprend-on.

La menace est à prendre au sérieux à tel point que l'Acaj, à son tour, a saisi le 12 février le président de la Cour constitutionnelle qui est en même temps président du Conseil supérieur de la magistrature afin de porter à sa connaissance ces revendications et voir dans quelle mesure leur donner satisfaction. Dans la correspondance de l'ONG adressée à cette haute juridiction, il est fait état de la situation préoccupante des magistrats qui « disent ne pas comprendre pourquoi sur 100% de fonds alloués par le gouvernement au pouvoir judiciaire, 70% soient déclarés être affectés au fonctionnement » et que seulement 30% soient affectés à leur paiement. Une situation qu'ils veulent voir être modifiée dans les meilleurs délais avec, en sus, un renversement de la tendance au profit de l'amélioration de leurs rémunérations.

Aussi est-il recommandé au président du Conseil supérieur de la magistrature de faire enquêter sur l'affectation de ces frais et adopter par l'Assemblée générale du Conseil supérieur de la magistrature prochaine un budget « Dotation du pouvoir judiciaire consécutive » visant à améliorer leurs conditions socioprofessionnelles.

Au-delà, le groupe des magistrats frondeurs dénonce les mutations sans frais de déplacement et autres « promotions clientélistes » qui gangrènent leur secteur. Un facteur qui a longtemps contribué au dépérissement de la distribution de la justice négociée dorénavant à la tête du client.

Alain Diasso

## COOPÉRATION

# Une délégation de l'Union européenne reçue à la Chambre de commerce

Ivan Ovando-Lacroux, référent Afrique centrale pour l'aide internationale et la coopération au siège de la commission européenne à Bruxelles (Belgique) et Michelle Walsh, chargée de projets secteur privé à la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, ont échangé, le 11 février, avec Sylvestre Didier Mavouenzela.

La rencontre a porté sur la deuxième phase du Programme de renforcement des capacités commerciales entrepreneuriales (PRCCE II), financé par l'UE dont la Chambre de commerce de Pointe-Noire est bénéficiaire d'une composante. Le projet pour lequel la première phase a été lancée en 2010 veut répondre aux problèmes et faiblesses identifiés, en proposant des réformes et outils pour renforcer les capacités entrepreneuriales des Congolais et améliorer l'environnement des affaires.

Sa deuxième phase, amorcée en mars 2017, dispose de trois composantes. La première vise à mettre en place un dispositif de formation, d'appui et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME). La deuxième porte sur l'amélioration

du climat des affaires. Dans ce cadre, les activités à mener concernent la mise à disposition d'informations utiles pour le fonctionnement des PME et leur formation sur les règles Ohada et la mise en place du système de justice commerciale alternative. La troisième, quant à elle, a trait à l'appui à la mise en œuvre des politiques sectorielles, aux négociations commerciales et à l'Agence congolaise de normalisation et de qualité.

La Chambre de commerce de Pointe-Noire intervient dans la deuxième composante relative à l'amélioration du climat des affaires. Dans ce cadre, sa mission est de déployer un help desk ou bureau d'aide pour rendre disponible l'information et proposer une assistance en back office. Elle intervient aussi pour l'opérationnalisation du centre de médiation et d'arbitrage et pour la mise en place d'un parcours Ohada au profit des PME. Les échanges avec la délégation de l'UE ont porté sur le contexte économique du Congo, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets financés par cette institution dans le pays et les pistes de solutions pour dépasser le slogan de diversifi-



cation de l'économie et trouver les axes pour la stimuler. « Il est important pour nous, en tant que délégués de l'Union européenne, de comprendre le contexte dans lequel nous travaillons et les enjeux économiques de l'heure », a expliqué Michelle Walsh.

Plusieurs aspects ont été évoqués, notamment la sous-traitance industrielle et pétrolière qui constitue l'une des portes de sortie du pays de la situation difficile de crise, avec la réduction du nombre de recours à des sociétés travaillant sous le régime des autorisations temporaires d'exercice et l'utilisation des

compétences locales, la nécessité de créer les conditions pour le développement des entreprises et la mise en place d'une administration adaptée au secteur privé pour une véritable diversification de l'économie, l'adaptation de certaines mesures réglementaires en vue de la bonne marche des activités des entreprises, la mise en place d'un véritable dialogue public-privé et bien d'autres aspects devant contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Congo.

Au terme de la rencontre, les deux délégués de l'UE se sont félicités des progrès réalisés par la Chambre de commerce

et Didier Sylvestre Mavouenzela lors des échanges/Adiac que dirige Sylvestre Didier Mavouenzela. Tenant compte de ses nombreuses initiatives et de ses perspectives jugées intéressantes, ils ont souhaité que dans le volet amélioration du climat des affaires, cette Chambre aille au-delà du projet actuel. Cette visite de la délégation de l'UE entre dans le cadre d'une série de descentes dans les structures bénéficiaires des projets financés par cette organisation. La mission entamée à Pointe-Noire va se poursuivre dans les départements de la Bouenza et de Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## MAISON D'ARRÊT

## Le consul général de France visite les enfants en détention préventive

Accompagné de quelques responsables du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), Joël Renou a rendu visite, le 12 février, aux mineurs détenus au centre pénitentiaire.



La photo de famille après la visite/Adiac

Parlant du sens de sa visite aux enfants, Joël Renou a expliqué que cela entrainait dans le cadre du suivi du projet initié par l'ambassade de France avec Reiper en vue de s'occuper des mineurs incarcérés. Conformément à ce projet, les cours d'alphabétisation doivent être donnés à ces enfants dans le but de faciliter leur réinsertion dans la société après leur sortie de la maison d'arrêt. A cette occasion, il a assisté à un cours qui leur a été dispensé. « Ces moments de cours sont très importants et absolument nécessaires pour ces mineurs, parce que la plupart de ces enfants sont en rupture de cursus scolaire. Ces cours permettent à ces derniers de ne pas végéter toute la journée dans leurs cellules respectives. Ils contribuent à l'élévation du niveau scolaire de ces enfants afin que, à la fin de leur peine, ces derniers réintègrent soit le milieu scolaire soit le milieu professionnel », a-t-il signifié.

Remerciant pour sa part l'appui de l'ambassade de France au Congo pour ces activités socio-éducatives, Hervé Nzonzi Paloulou, chargé de l'animation et communication du Reiper, a rappelé que ces actions ont débuté, il y a déjà quelques années, à Brazzaville. Ainsi, dans ce même cadre, il était également question de penser aux enfants mineurs de la maison d'arrêt de Pointe-Noire.

Séverin Ibara

## VIE ASSOCIATIVE

## Sortie officielle de l'Association des cadres d'éducation physique et sportive

L'organisation a été récemment portée sur les fonts baptismaux au quartier Mbota, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, au cours d'une cérémonie en présence d'Adolphe Milandou, directeur départemental des Sports du Kouilou.

Les cadres d'éducation physique et sportive évoluant dans la ville de Pointe-Noire et dans le département du Kouilou disposent désormais d'un espace de regroupement professionnel. Leur association apolitique qui vient d'effectuer sa sortie officielle compte cinquante et un membres dont trente hommes et vingt et une femmes. Elle est dirigée par un bureau exécutif de dix membres, composé de huit hommes et de deux femmes.

Enregistrée au ministère de l'Intérieur depuis le 23 janvier 2017, l'Association des cadres d'éducation physique et sportive (Aceps) dispose déjà d'un compte dans un établissement bancaire de la place. Pour la petite histoire, l'Aceps a été créée le 5 décembre 2015 à l'école 30-mars de Tié-Tié. Trois ans après la mise en place des premières instances dirigeantes, elle a décidé de faire sa sortie officielle.

Dans son mot de circonstance, Jean Blaise Bansimba Moussounou, président de l'Aceps, a indiqué que cette association était née sur la base du vivre ensemble, un modèle de vie qui

tire ses origines de l'entente et la bonne collaboration qui régnaient au sein de certains départements pédagogiques de la ville, notamment ceux des lycées Victor-Augagneur et Pointe-Noire 2.

À l'entendre, ces deux départements avaient pour habitude d'organiser des épargnes et des sorties dans ou hors de la ville. Ainsi, à chaque fin d'année scolaire, ils se retrouvaient autour d'un repas auquel étaient associés les collègues des autres départements d'éducation physique de la commune de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi.

C'est ainsi qu'un noyau a été monté, au cours d'un repas de fin d'année, pour élaborer les ébauches des documents d'orientation générale d'une association à caractère apolitique. « Il nous a fallu donc du temps pour que ce jour arrive. Trois ans après la mise en place des premières instances, et six ans après la première fête tournante organisée au domicile de M. Justin en 2013, l'Aceps sort de son anonymat pour réaliser sa sortie officielle », a-t-il dit.

Notons que cette association a pour devise « Solidarité, travail, sport pour tous ». Elle est symbolisée par un ballon déposé sur un livre ouvert et son siège social se situe à Voungou, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

## CARRIÈRES SCIENTIFIQUES

## L'Unesco et l'ONU-Femmes déplorent le peu d'engouement des femmes

Les deux organisations ont souligné l'écart qui existe entre les hommes et les femmes dans les domaines de la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (Stem), dans un message conjoint rendu public le 11 février.

La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, et la directrice exécutive de l'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, se sont exprimées à l'occasion de la Journée internationale des femmes et des filles de science.

Les femmes, a déclaré Audrey Azoulay, sont confrontées à des difficultés dans des secteurs professionnels tels que l'ingénierie, où les perspectives sont médiocres en termes de maintien, de promotion ou de réintégration après un congé de maternité.

L'édition 2018 du Global gender gap report du forum économique mondial, a-t-elle poursuivi, montre, par exemple, que 22% des professionnels de l'intelligence artificielle dans le monde sont des femmes. Le fossé béant

entre les hommes et les femmes relève des problèmes majeurs de la ségrégation professionnelle et des conditions de travail défavorables.

La directrice générale de l'Unesco a, par ailleurs, invité le monde entier à promouvoir l'égalité des genres dans les carrières liées à la science, la technologie et l'innovation. Selon elle, la voix et l'expertise des femmes et filles dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation sont essentielles pour apporter des solutions aux changements qui bouleversent le monde en pleine évolution rapide. « Les compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques sont le fondement des catégories d'emploi qui connaissent l'expansion la

plus rapide. Des études récentes montrent que cette évolution du marché du travail débouchera sur une création nette de cinquante-huit millions de nouveaux emplois, en particulier des analystes de données et de chercheurs, des spécialistes de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique, des concepteurs et analystes de logiciels et d'applications, ainsi que des spécialistes de la visualisation de données », a déclaré Audrey Azoulay.

L'invite à promouvoir l'égalité des genres dans le domaine du Stem a été appuyée par la directrice exécutive d'ONU-Femme, Phumzile Mlambo-Ngcuka. Selon elle, son organisation s'emploie aux côtés des partenaires à travers

les principes d'autonomisation des femmes.

À cet effet, elle donne des orientations en milieu professionnel, sur le marché du travail et au sein de la collectivité. « Nous sommes résolus à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de femmes et de filles de science afin de relever les grands défis de notre époque. Entendant l'appel lancé par Greta Thunberg, de jeunes chercheuses scientifiques font déjà bouger les choses dans la lutte contre le changement climatique, notamment l'adolescent sud-africain Kiara Nirghin dont les inventions permettent de réduire l'impact des épisodes de sécheresse », a indiqué Phumzile Mlambo-Ngcuka.

Notons que la journée internatio-

nale des femmes et des filles de science, célébrée chaque année le 11 février, a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies afin de promouvoir l'accès et la participation pleine et équitable des femmes et des filles à la science. Cette journée permet de rappeler que les femmes et filles jouent un rôle essentiel dans la communauté scientifique et technologique et que leur participation doit être renforcée.

Les femmes et les filles continuent d'être exclues d'une pleine participation à la science : moins de 30% des chercheurs dans le monde sont des femmes et elles demeurent rares aux échelons supérieurs de la recherche et de la prise de décision dans le domaine.

**Lydie Gisèle Oka**

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## La quatrième journée moins prolifique en buts

Seulement six buts ont été inscrits au cours des matchs disputés le 12 février.

Le nombre de buts de la quatrième journée est la plus faible moyenne depuis le début de l'exercice 2018-2019. De la première à la troisième journée, ce nombre n'avait pourtant cessé de grimper. Lors de la première journée, vingt buts ont été inscrits contre vingt-deux, au cours de la deuxième et vingt-trois, la troisième journée.

C'est la conséquence du nombre élevé de nuls blancs. Asec Mimosas et Mamelodi Sundowns se sont neutralisés (0-0). Il n'y a pas eu de buts non plus entre le Club africain et le Tout Puissant Mazembe. La situation est restée la même lors du match mettant aux prises le Wydad athlétique de Casablanca à Lobi stars. Pendant la première journée, seul le match opposant FC Platinum à Orlando Pirates s'était soldé par un nul blanc. A la deuxième journée, aucun match nul sans but n'a été enregistré contre un, lors de la troisième journée (Orlando Pirates-Espérance sportive de Tunis).

Au terme de cette quatrième journée, le WAC et les Mamelodi Sundowns ont maintenu la position qu'ils occupaient dans le groupe A. Les deux clubs sont les co-leaders du groupe avec sept points chacun. Asec Mimosas et Lobi stars sont respectivement troisième et quatrième avec quatre points chacun. Dans le groupe B, Espérance de Tunis a battu Orlando Pirates (2-0), confirmant sa position de leader avec huit points. Elle dépasse d'une unité Horoya AC, vainqueur de FC Platinum sur le score identique. Les Sud-Africains d'Orlando Pirates sont troisième avec cinq points contre un pour Platinum.

Quant au groupe C, il est dominé par le Tout Puissant Mazembe qui compte sept points contre six pour le Club sportif Constantinois et quatre pour le Club africain. Dans le groupe D très serré, Al Ahly (sept points) n'a pas pu enchaîner devant Simba sports club (six points) qui l'a contraint à une défaite de (0-1) pour se rapprocher de la qualification. La Jeunesse sportive de Saoura (cinq points) est passée devant Vita club (quatre points) grâce à sa victoire (1-0) sur le club kinois.

**James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)**

## FOOTBALL

## Le championnat national ligue 2 démarre vendredi

Prévu pour le 6 février, le coup d'envoi de la compétition sera finalement lancé le 15 février, dans la zone A.

La zone A regroupe vingt équipes de Brazzaville et du Pool réparties en deux poules de dix équipes chacune. Les quatre premières de chaque poule seront qualifiées à un mini tournoi au cours duquel les cinq premières seront sélectionnées pour disputer le play off avec les équipes qualifiées des autres zones. Pour le compte de la zone A, les matches du tournoi préliminaire vont se disputer au stade Alphonse-Massamba-Debat et son annexe. La compétition se jouera en phase unique.

La poule A est composée de: Aigle sport; Ajax de Ouenzé; Red star; As Tsimba; BNG; As Pinaro; Etoile de Talas; JSB; JSP et le Real impact. La poule B, quant à elle, regroupe les clubs As Elbo; ASK; l'As Végas; FC Flamengo; FC Racine; RS Olympique; RSB, SMO; Yaba sport ainsi que l'OCB.

Lors de la première journée, Red star croisera, au stade Alphonse-Massamba-Debat, Ajax de Ouenzé. Ensuite, l'Etoile de Talas en découdra avec Real impact. AS Tsimba, pour sa part, s'opposera à Aigle sport puis BNG défilera As Pinaro.

Le lendemain, Yaba sport sera aux prises avec ASK. Le 18 février, l'OCB affrontera SMO tandis que As Flamengo sera face à l'AS Elbo, avant que la RSB croise la RC Olympique et FC Racine l'As Végas.

**R.Ng, stagiaire**

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Faire des industries culturelles des leviers essentiels du développement

Le sujet a été évoqué lors d'une rencontre, le week-end dernier, au ministère de la Culture et des arts, animée par le directeur des industries culturelles, Jean-Bruno Obambi, en présence de la directrice générale des Arts et des lettres, Emma Mireille Opa-Elion.



Des participants à la rencontre

Le potentiel des industries culturelles créatives (ICC) du Congo n'est plus à démontrer. Cependant, ces industries connaissent, comme dans tous les pays au sud Sahara, plusieurs difficultés auxquelles le gouvernement, à travers le ministère de la Culture et des arts, est résolument engagé en vue de la mise en place d'une véritable économie de la culture du Congo. « Il nous revient de booster le développement des ICC et, pour tout commencer, élaborer, dans un plus bref délai, un répertoire de ces ICC du Congo. Ce répertoire constituera non seulement un capital culturel banquable mais aussi, un indicateur permettant de mesurer de manière continue l'apport économique et social du secteur culturel au profit de la nation », a déclaré Jean-Bruno Obambi.

En effet, qualifiée hier de budgétivore, de dispendieuse, avec des investissements à fonds perdus, la culture a connu ces dernières décennies de profonds changements. La mondialisation de l'économie, des communications et de la culture ainsi que la révolution numérique et la réorientation de la production vers une économie de services et d'innovation ont accordé un rôle central aux ICC.

Cette nouvelle donne économique KJHV et sociale de la culture fait partie, a dit l'orateur, des ambitions du chef de l'État, le président Denis Sassou N'Guesso, inscrites dans le DSRP adopté en 2008, en ces termes : « Promouvoir la culture et les arts est un maillon du développement durable ». Elle a abouti, a-t-il dit, à la réorganisation en profondeur du ministère de la Culture et des arts en janvier 2010, avec la répartition de l'ancienne direction générale de la Culture en trois directions générales.

Faisant du développement des ICC du Congo son cheval de bataille, le gouvernement vient de mettre sur pied le salon des ICC dont les éditions sont biennales. Ce salon qui fait l'objet de l'arrêté du 26 octobre 2017, signé du ministre en charge de la Culture avec le contreseing du ministre des Finances et de l'économie, se veut un cadre de promotion de l'ensemble des entreprises nationales opérant dans l'industrie du savoir, a indiqué Jean-Bruno Obambi.

Dans cette optique de faire de la culture l'un des leviers essentiels du développement économique, l'État, a-t-il fait savoir, n'a ménagé aucun effort pour initier deux textes législatifs et réglementaires

afin de soutenir financièrement l'activité des ICC. Il s'agit de la loi du 11 septembre 1987 créant le Fonds national de développement culturel (Fonadec) et l'article 7 alinéa 9 du décret du 28 janvier 2010 portant attributions et organisation de la direction générale des Arts et des lettres qui fait mention du fonds de soutien aux ICC.

Toutefois, a signifié l'orateur, le premier texte manque un décret d'application pour que le Fonadec soit financièrement alimenté, et le second exprime la possibilité offerte par l'État de proposer un projet de loi créant le fonds de soutien aux ICC. L'aboutissement d'un tel processus, a-t-il expliqué, exige que soient conjugués les efforts et ce, dans le strict respect des principes et procédures administratives prévues en la matière. Conformément à l'étude réalisée par l'Organisation internationale de la Francophonie en 2011, la direction des industries culturelles a choisi de présenter, dans chaque filière, deux indicateurs d'analyse : le chiffre d'affaires et les emplois, c'est-à-dire la totalité des individus tirant un revenu, sous diverses formes, des activités directes et connexes. Il s'agit des filières du livre ; de la musique et des arts du spectacle, du cinéma et de la production audiovisuelle ; de la presse et des médias ; des arts visuels ; du patrimoine et du tourisme culturel.

S'adressant à l'ensemble des participants, la directrice générale des Arts et des lettres, Emma Mireille Opa-Elion, a déclaré : « La rencontre d'aujourd'hui est la première ; c'est à partir d'elle que nous ne devons plus nous séparer. Que nous n'avancions pas sans vous et que vous aussi n'avanciez sans le ministère. Parce que lorsqu'on parle de la culture au Congo, on fait allusion à vous : acteurs, producteurs, mécènes et aussi agent du ministère de la Culture et des arts. Nous sommes appelés à travailler ensemble. »

**Bruno Okokana**